

Pour choisir la bonne protection respiratoire

Identifier :

- **La nature du ou des polluants** : gaz, vapeurs, poussières, fumées...
- **La teneur en oxygène.**
- **La toxicité des polluants** : poussières de bois, amiante, plomb, fumées de soudage...
- **La concentration des polluants** : VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle)...
- **La pénibilité et la durée du travail** à effectuer.
- **Les caractéristiques physiques du porteur** : barbe, port de lunettes correctrices, cicatrices...
- **Les autres risques** : Température (chaleur), humidité, projection de liquide...

Ne pas négliger les exigences liées à la tâche (mobilité, visibilité, besoin de communication...). Prendre en compte les éventuels autres équipements de protection individuelle à porter simultanément.

Il est recommandé de faire des tests en situation réelle : FIT TEST et auto-contrôle.

Responsabilité de l'employeur

- ⇒ Eviter, évaluer, combattre les risques.
- ⇒ Fournir gratuitement les EPI en assurant leur fonctionnement et leur état hygiénique par les entretiens, réparations et remplacements.
- ⇒ S'assurer de l'utilisation des EPI : mettre à disposition les EPI et s'assurer qu'ils soient bien portés.

Responsabilité du salarié

- ⇒ Prendre soin de sa santé et de sa sécurité, ainsi que celle de ses collègues.
- ⇒ Agir conformément aux ordres et aux instructions qui lui sont donnés.

Pour toutes informations complémentaires, rapprochez-vous de votre médecin du travail ou consultez les brochures ED6106, ED6273 INRS

SIEGE SOCIAL

24, rue Romain Duchateau
59720 LOUVROIL
Tél.: 03 27 53 31 31
Fax: 03 27 53 31 39

E-mail: contact@st-sa.fr

www.sante-travail-sa.fr



Protections respiratoires



Gaz
Vapeurs
Poussières
Aérosols

Appareils respiratoires filtrants anti-aérosol ou anti-gaz

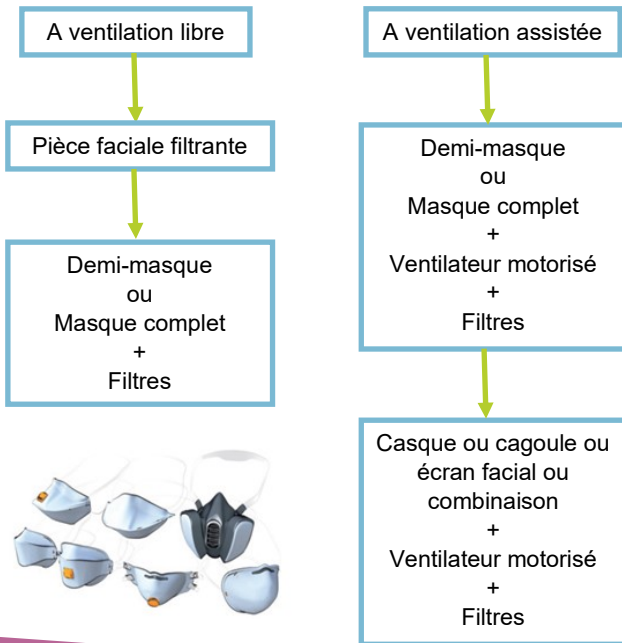
Peuvent être utilisés
si O₂ > 17%

Les appareils filtrants épurent l'air ambiant par l'intermédiaire d'un filtre.

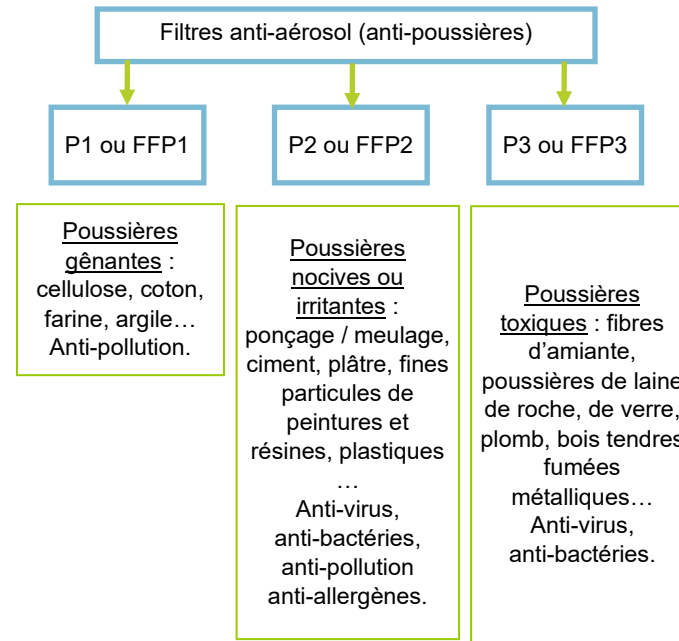
Les appareils filtrants ne produisent pas d'oxygène.

Ils ne doivent en aucun cas être utilisés dans une atmosphère appauvrie en oxygène.

Un appareil peut être filtrant contre des poussières et des aérosols, contre des gaz et vapeurs ou contre ces différents types de polluants réunis.



Les différents filtres



Filtres anti-gaz	
A	Gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition > 65°C) Ex : toluène, xylène, white spirit, alcools...
B	Gaz et vapeurs inorganiques (sauf CO) Ex : chlore, H ₂ S
E	SO ₂ et autres gaz acides Ex : acide sulfurique, chlorhydrique, nitrique
K	Ammoniac et dérivés organiques aminés
HgP3	Vapeurs de mercure
NOP3	Oxyde d'azote : NO, NO ₂ , NOx
AX	Gaz et vapeurs organiques (point d'ébullition < 65°C) Ex : acétone
SX	Composés spécifiques désignés par le fabricant

Appareils isolants Peuvent être utilisés si O₂ < 17%

Les appareils isolants sont des masques alimentés en air respirable à partir d'une source d'air non contaminée (ou d'oxygène dans certains cas), rendant l'utilisateur indépendant de l'atmosphère environnante.

2 types d'appareils isolants :

